

REPONSE AU COMMUNIQUE DE PRESSE DE M. MAHEY

NE PAS ENTRER DANS LA POLÉMIQUE MAIS RÉTABLIR LA VÉRITÉ

J'affirme haut et fort que je n'étais pas au courant quant au changement d'emplacement du collège et des tractations de la CDC !

(d'ailleurs nous avons reçu un courrier du département le 14 novembre 2017 confirmant "*l'intérêt du département pour le quartier de la Raze à Lablachère*")

Je ne peux accepter les propos de M. Mahey : tout ce qu'a affirmé ma 1ère adjointe Chantal Théraube est la parfaite réalité des faits, et en l'accusant de menteuse je me demande qui se sent coupable ? !!!

Le conseil municipal maintient de toute façon qu'il est plus judicieux d'installer un gymnase et un collège à côté de la piscine intercommunale et du stade en sachant que les terrains cédés par la commune sont disponibles immédiatement !!!

Lablachère le 15 janvier 2018

Le Maire,
Jean-Luc TOUREL
Mairie de Lablachère
lablachere.mairie@wanadoo.fr
Site : www.lablachere.fr